



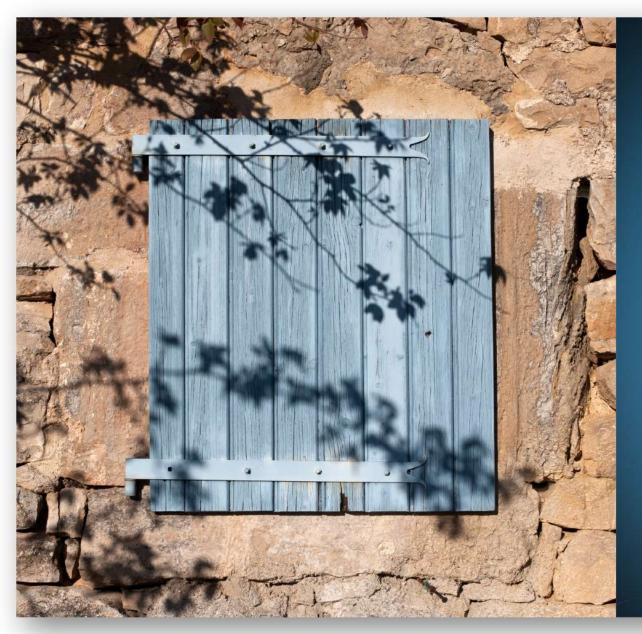


Chère Consœur, cher Confrère,

C'est avec plaisir que les conseiller·e·s ordinaux·ales, leur Président et leurs assistantes administratives vous souhaitent la bienvenue parmi la grande équipe des Docteur·e·s Vétérinaires Occitan·e·s. Nous sommes ravi·e·s d'avoir procédé à votre inscription. Vous vous sentirez rapidement à l'aise dans cette région, qu'elle soit ou non, pour vous, une découverte.

Nous vous souhaitons de vous épanouir tant personnellement que professionnellement dans notre belle région et de voir votre exercice vétérinaire y perdurer. Sachez que nous sommes soucieux·ses de voir les inscriptions se pérenniser en Occitanie.

Vous pourrez découvrir nos diverses activités ordinales en parcourant notre <u>site internet</u>, qui regorge d'informations pouvant vous aider dans vos démarches professionnelles, pour organiser vos projets, répondre à vos questions d'ordre déontologique ou vous soutenir dans des moments difficiles. Les membres du bureau, les conseiller·e·s et les assistantes administratives y sont présenté·e·s, ainsi que les différentes commissions de travail auxquelles ils / elles appartiennent.



Vous trouverez ci-après un récapitulatif et une description des procédures à suivre pendant toute votre vie ordinale occitane. Avant toute démarche, n'hésitez pas à prendre contact avec Véronique MEYER (Site de Béziers), Julie VERAN (Site de Toulouse) afin de bien connaître les procédures administratives à suivre.

Ne vous privez pas également de communiquer avec vos conseiller·e·s sur des sujets qui vous semblent importants et pour lesquels vous ne trouveriez pas de réponse. Votre CROV sera toujours présent pour vous répondre dans le cadre de son champ de compétence, la confraternité représentant une valeur essentielle de notre profession et de sa déontologie.

Une fois encore, chère Consœur, cher Confrère, soyez bienvenu·e en Occitanie!



Première inscription



- a. <u>Constitution du dossier</u>
- b. DPE / DPA

Attention !! DPE = lieu d'exercice DPA = Lieu où vous souhaitez être contacté·e par le CROV pour recevoir vos courriers (cotisation, caducée...)

- c. Recherche d'un·e conseiller·e pour obtenir un rendez-vous
- d. Transmission des pièces du dossier en format papier au siège du CROV Occitanie, et en format numérique

cro.occitanie@ordre.veterinaire.fr
avant le

rendez-vous avec le· la conseiller·e e. Après le RDV, attente du récépissé et de l'inscription définitive (nous tentons d'être rapides et efficaces !) transmis par le secrétariat

Transmission d'informations au CROV



- a. Contrat de travail en salariat ou en collaboration libérale : en application de l'article R.242-40 du code de déontologie vétérinaire, les contrats de travail entre vétérinaires sont "communiqués sans délai au conseil régional de l'ordre qui en vérifie la conformité avec la disposition" dudit code.
- b. <u>Modèles de contrats de</u> travail
- c. Changement de coordonnées : DPA /DPE ou email : informer le CROV par mail cro.occitanie@ordre.veterinaire.fr afin que la fiche « vétérinaire » soit mise à jour.
- d. Omission

Travail en libéral



- a. <u>Changement de statut</u><u>salarié / libéral</u>:b. <u>Collaboration libérale</u>,
- modèles de contrats
 c. Déclaration d'activité:
 vétérinaire consultant /
 itinérant / à domicile,
 comment
 choisir?
- d. <u>Rédaction et transmission</u> <u>des CGF au CROV</u>

Travailler en société



a. Rédaction des statuts : modèles disponibles ici

b. sociétés :

Inscription

Enregistrement : la

commission statue au regard des éléments pour enregistrer

la société

Fermeture de société :

Informer le CROV par courrier.

Ne pouvant pas envisager tous les cas particuliers de pratiques en clientèle, nous vous invitons à contacter nos secrétaires si vous ne trouvez pas la démarche à suivre dans la liste ci-dessus! Mais avant tout, notez-nous dans vos contacts:



Véronique MEYER BP 70079 - 34506 BEZIERS cedex PPDC 04 67 32 45 16

géolocaliser



Julie VERAN
6 chemin du Limayrac
31500 TOULOUSE
05 34 50 44 47
géolocaliser

Voir l'organigramme





